

« *Venez et rebâtissons les murailles de Jérusalem* »
Nimuhaguruke twubake (Néh. 2,17).



Chers Confrères, membres et bâtisseurs déterminés de la Province Sainte Famille !

Recevez mes salutations cordiales et mon encouragement dans les divers milieux de vos apostolats. Que la lumière du Christ ressuscité éclaire chacune de vos entreprises apostoliques et communautaires.

Comme vous pouvez le constater dans le titre de l'Editorial, je voudrais, à travers ce numéro de *Bulletin d'information*, vous inviter à unir nos forces pour consolider les murailles du trésor que Dieu nous a confié dans sa miséricorde : la Province Sainte famille. En effet, même si notre Province, en tant que telle, n'a pas encore enregistré deux ans d'existence ; elle compte déjà plus de quarante ans de vie à travers ses structures antérieures à son statut juridique actuel. On ne s'étonnerait donc pas si certains de ses murailles spirituelles, morales, charismatiques, communautaires et économiques, pour ne citer que cela, commencent à perdre l'équilibre. En réalité, il s'agit d'un phénomène naturel, car la crise de la quarantaine - qui touche les hommes et les femmes entre 40 et 50 ans et qui a pour conséquences de bouleverser le quotidien pour lutter contre la monotonie du temps qui passe - est toujours une période d'un déséquilibre criant. C'est effectivement en cette période que se posent les plus grandes angoisses existentielles par rapport au chemin parcouru, mais aussi à celui qui reste à faire.

Pour le cas qui nous concerne, c'est dans une crise semblable qu'ont surgi, et continuent à surgir, les questions comme : « Missionnaire partir ou rester ? » (certains se sont finalement résolus à partir) ; une Province indépendante en Afrique est-elle possible ? Peut-on devenir une Province et survivre vraiment ? Sommes-nous assez mûrs pour

gérer une Institution pallottine indépendante comme une Province sans courir le risque de rétrograder ? Ne nous sommes pas trompés en décidant que l'ex-Région Sainte Famille devienne Province Sainte Famille et tout ce que tous ces changements impliquent ? Toutes ces questions ont été et continuent à être l'expression d'une insécurité, de grandes angoisses existentielles non seulement par rapport à notre passé, notre présent mais aussi à notre avenir.

Quand le peuple d'Israël connût une telle grande insécurité, autrement dit quand les murailles de Jérusalem étaient tombées en ruines et la ville livrée sans défense aux entreprises de ses ennemis ; quand il n'y avait ni soin pour le Temple de Dieu, ni respect de la cour royale, ni protection du peuple de Dieu, ni recours à la Loi ; le prophète Néhémie, voyant la gravité de la situation, s'est fixé comme priorité la construction des murailles de Jérusalem comme un moyen très efficace de protection contre l'adversaire et ainsi sécuriser son peuple. Ainsi, il a interpellé son peuple en ces termes : *« Venez et rebâtissons les murailles de Jérusalem » (Néh. 2,17).*

Cette interpellation de Néhémie ne devrait-elle pas devenir une priorité majeure pour le cas de tous les membres de notre Province Sainte Famille ? Nous pouvons peut-être, nous poser la question de savoir quelles murailles de protection devons-nous construire ? A mon humble avis, les murailles les plus importantes et existentielles pour un religieux, prêtre et pallottin, sont avant tout la pratique de la charité et le souci pastoral sans lesquels, d'après Saint Vincent Pallotti, tout tomberait en ruines : « d'expérience, on sait que même les plus saintes institutions s'effondraient dès que les intérêts personnels, les passions ou les caprices avaient commencé à prévaloir ». A ces deux grands piliers s'ajouteraient : le recours à la prière personnelle et communautaire, au ressourcement spirituel et intellectuel, à la communion fraternelle, au respect de nos structures, nos planifications communautaires et provinciales ainsi que la clarté dans la mission confiée à chaque confrère.

C'est dans cette perspective que le Conseil Provincial vous présente, à travers cet Organe Officiel, sa vision, son plan de vie et ses activités annuelles et triennales, le fonctionnement de ses organes auxiliaires et celui de certaines Œuvres qui sont au service de nos communautés Pallottines. Confiant en la grâce de Dieu et en nos modestes capacités tant humaines, intellectuelles et spirituelles et avec l'intercession de la Vierge Marie, Reine des Apôtres et celle de notre Fondateur Saint Vincent Pallotti, nous pourrons tous ensemble, Chers Confrères, bâtir notre Province Sainte Famille.

Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

VIE DE LA PROVINCE

DIRECTION PROVINCIALE ET SES ORGANES AUXILIAIRES

1. Direction Provinciale

Selon la Loi de la SAC, la Direction Provinciale «est composée du Recteur Provincial, ses consultants qui forment avec lui le Conseil Provincial, de l'Administrateur et du Secrétaire Provincial » (Article 135). Pour le triennat 2017-2020, la direction de la province Sainte Famille est composée de :

Membres du Conseil Provincial

Père Eugène NIYONZIMA: Recteur Provincial

Père Narcisse MWISENEZA : Premier Consultant Provincial et Coordinateur des affaires économiques et financières

Père Jean NGIRABAKUNZI : Consultant Provincial et responsable de la formation

Père Janvier GASORE: Consultant Provincial, responsable des missions et les œuvres caritatives

Père Chrysante RWASA : Consultant Provincial et responsable du domaine pastorale

1.2. Administration Provinciale

- Père Jackson BANZUBAZE : Administrateur Provincial
- Père Jean Paul NYABYENDA : Administrateur Provincial Adjoint

1.3. Secrétariat Provincial

- Diacre Jérôme NIYONGABO: Secrétaire Provincial et du Provincial
- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA : Notaire et Archiviste

Table des matières

ÉDITORIAL	1
VIE DE LA PROVINCE.....	4
-DIRECTION PROVINCIALE ET SES ORGANES AUXILIAIRES	4
-ATTRIBUTIONS DES ORGANES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE.....	9
-CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ŒUVRES PALLOTTINES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE	19
- LES PRIORITÉS ANNUELLES ET TRIENNALES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE.....	22
- LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL.....	31
NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS	39
CHRONIQUES.....	52
CALENDRIER DES ACTIVITES ANNUELLES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE, L' AN 2017.....	55

Du 04 au 14/10/2017	Visite Canonique du Recteur Général à la Province Sainte Famille.
13/10/2017	Réunion du Conseil Provincial avec le Recteur Général.
14/10/2017	Ordination diaconale à Gikondo
Du 16 au 22/10/2017	La Commission Economique prévoit une descente sur terrain.
21/10/2017	Réunion des Conseils Paroissiaux des Paroisses Pallottines à Ruhango.
NOVEMBRE	
01/11/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.
06/11/2017	Réunion du Conseil Provincial.
Du 06 au 08/11/2017	Réunion des Recteurs et Responsables des Œuvres.
DECEMBRE	
02/12/2017	Journée Pallottine des jeunes.
04/12/2017	Réunion du Conseil Provincial.
06/12/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.
12/12/2017	5ème Rencontre de la Commission Economique sur les budgets annuels.
25/12/2017	Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ
Du 26 au 29/12/2017	Première session de la Pastorale Vocationnelle.
Du 29/12 au 01/01/2017	Département de la Jeunesse organise une Rencontre Œcuménique des Jeunes au Centre Saint Vincent Pallotti.
31/12/2017	Fête de la Sainte Famille de Nazareth

2. Secrétariats et Commissions

2.1. Secrétariat Provincial pour l'Apostolat (SPA)

- Père Honoré BAHIRE, Secrétaire
- Père Jean Baptiste MVUKIYEHE, Secrétaire Adjoint
- Père Chrysante RWASA
- Père Jean Bosco HABYARIMANA
- Père Antoine BALIGORA

2.1.1. Départements du SPA et leurs membres

- **Département Pallottin des Sanctuaires.**
 - Père Honoré BAHIRE (Président)
 - Père Désiré RUVAMWABO.
 - Père Marc NZEYIMANA
 - Père Wenceslas TEGERA

- **Département Pallottin de la Pastorale Paroissiale**
 - Père Jean Baptiste MVUKIYEHE (Président)
 - Tous les curés des paroisses Pallottines.

- **Département Pallottin de la Pastorale Familiale**
 - Père Antoine BALIGORA (Président)
 - Père Jean-Bosco HABYARIMANA
 - Père Janvier GASORE

- **Département Pallottin de la Pastorale de la Presse**
 - Frère Jean-Marie-Vianney NGENDAHIMANA (Président)
 - Diacre Aimable IRAKARAMA
 - Père Jean-Pierre KAMARA
 - Les prêtres chargés de la communication dans chaque Paroisse.

- **Département Pallottin de la Pastorale des « Ecoles Pallottines »**
 - Père Jules-Eusèbe MUTABARUKA (Président)

- Père Ignace MUGOBE
- Diacre Jérôme NIYONGABO
- Les prêtres chargés des écoles dans chaque Paroisse.
- **Département Pallottin de la Pastorale des Jeunes, Centres de Formation et Pèlerinages**
- Père Jean-Paul NYABYENDA (Président)
- Père Zdzislaw PRUSACYK
- Père Jean-Pierre Bienvenu SHAMAVU
- Les prêtres chargés des Jeunes dans chaque Paroisse.

2.2. Secrétariat Provincial pour les Missions (SPM)

- Père Christophe Miner (Secrétaire)
- Père Stanislas FILIPEK Secrétaire adjoint
- Père Jean Pierre NSABIMANA
- Père Janvier GASORE
- Père Jackson BANZUBAZE
- Père Pawloski ZBIGNIEW
- Père Ignace MUGOBE

2.2.1. Départements du SPM et leurs responsables

- **Département - Caritas Pallottine :**
- Père Stanislas FILIPEK
- **Département - Volontaires et « missions ad gentes »**
- Père Christophe Miner

2.3. Secrétariat Provincial pour la Formation (SPF)

- Père Jean Népomucène NGIRABAKUNZI, Secrétaire et Responsable de l'approfondissement et la formation permanente.
- Père Alphonse NDAGIJIMANA, Secrétaire Adjoint
- Père Jean de Dieu KASEREKA
- Père Yves UWINEZA
- Père Norbert NSENGIYUMVA

10/08/2017	Clôture de l'Année Canonique de la Période d'Introduction.
09/08/2017	Département de la Jeunesse et Pèlerinage prépare un pèlerinage à pied de Kigali à Kibeho pour la fête de l'Assomption.
09/08/2017	Vacances d'un novice de East Africa.
13/08/2017	Vacances pour les novices de notre Province.
16/08/2017	Arrivée des nouveaux novices à Butare.
16/08/2017	Clôture des stages des seminaristes de Keshero.
20/08/2017	Ouverture officielle de l'Année Canonique 2017-2018 de la Période d'Introduction à Butare.
Du 21 au 26/08/2017	Session des seminaristes de Keshero.
Du 31/08 au 06/09/2017	Retraite des seminaristes de Keshero.
SEPTEMBRE	
01/09/2017	Réunion du Secrétariat Provincial pour la Formation.
02/09/2017	Consécration perpétuelle à Kibeho
04/09/2017	Réunion du Conseil Provincial à Gikondo.
06/09/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.
08/09/2017	Première Consécration à Keshero.
Du 11/09 au 11/10/2017	Cours de comptabilité et d'Italien pour les seminaristes de Keshero.
12/09/2017	4 ^{ème} Rencontre de la Commission Economique sur les rapports des Communautés.
Du 13 au 14/09/2017	La session de formation des économistes par la Commission Economique.
15/09/2017	Début de l'année pour les Postulants.
OCTOBRE	
04/10/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.

17/06/2017	Département de la Jeunesse et Pèlerinage célèbre la Journée Pallottine de l'Enfant Africain au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo.
Du 18 au 21/06/2017	Session d'admission des candidats au Postulat.
Du 18 au 24/06/2017	Retraite des Postulants.
30/06/2017	Fin de l'INOB.
JUILLET	
01/07/2017	Département de la Pastorale Paroissiale organise le Pèlerinage de tous les fidèles des Paroisses Pallottines à Kibeho.
Du 01/07 au 15/08/2017	Stages pour les seminaristes de Keshero.
02/07/2017	Arrivée des Confrères "Approfondissants" à Keshero.
Du 03/07 au 30/08/2017	La Période d'Approfondissement.
03/07/2017	Réunion du Conseil Provincial à Gikondo.
05/07/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.
15/07/2017	Clôture du Postulat.
22/07/2017	Réunion de la Commission pour Deuils et assistance sociale aux familles des Confrères.
22/07/2017	Ordination presbytérale des Diacres IRAKARAMA Aimable et Jérôme NIYONGABO à Kabgayi.
Du 30/07 au 06/08/2017	Retraite de clôture pour les Novices.
AOUT	
02/08/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.
07/08/2017	Réunion du Conseil Provincial à Gikondo
09/08/2017	Visite du Recteur Provincial aux Novices pallottins de Butare.

2.4. Commission Economique

- Père Narcisse MWISENEZA, Président
- Père Jackson BANZUBAZE
- Père Jean Paul NYABYENDA
- Père Zdzislaw PRUSACZYCK
- Père Desiré BAKANGANA
- Père Jean de Dieu KASEREKA

2.6. Commission Liturgique

- Père Norbert NSENGIYUMVA SEBUTITIRA, Président et Cérémoniaire Provincial
- Père Alphonse NDAGIJIMANA
- Diacre Jérôme NIYONGABO

2.7. Commission de Médiation et d'Arbitrage (cf. Loi SAC, 391-394)

Ont été élus comme membres de la Commission par la 1ère Assemblée Provinciale :

- Père Jean Baptiste MVUKIYEHE, Président
- Père Janvier GASORE
- Père Zbigniew PAWLOSKI

Remplaçants:

- Père Jean de Dieu KASEREKA,
- Père Chrysante RWASA
- Père Antoine MUNYANEZA

2.8. Commission Juridique

- Père Gilbert KAZINGUFU, Président
- Père Marc NZEYIMANA
- Père JeanNGIRABAKUNZI

2.9. Commission Historique

- Père André JAKACKI, Président

- Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA
- Père George KOZUK
- Père George KOTWA
- Père Antoine BALIGORA

2.10. Commission pour les Deuils et Assistance sociale aux familles des confrères

- Père Jackson BANZUBAZE, Président
- Père Narcisse MWISENEZA
- Père Norbert NSENGIYUMVA
- Père Jean Pierre NSABIMANA
- Père KAMBALE Jean de Dieu

Quelques changements dans le placement du personnel

1. Père Eric NIYIKIZA : Chapelain au Sanctuaire Jésus Miséricordieux de Ruhango et économiste de la communauté.
2. Père Ignace MUGOBE : Vicaire à Karhale et économiste de la communauté.
3. Diacre Jérôme NIYONGABO : Secrétaire Provincial et du Provincial et membre de la communauté de Gikondo.
4. Père Wenceslas TEGERA, Confesseur des novices à Butare (en plus de ses responsabilités à Kibeho).

10/04/2017	Fin du 2ème trimestre pour les Postulants.
Du 10 au 13/04/2017	Session de la Pastorale Vocationnelle.
16/04/2017	Pâques.
Du 17 au 23/04/2017	Visite au Candidats de la Pastorale Vocationnelle de Bukavu.
23/04/2017	Dimanche de la Miséricorde Divine.
25/04/2017	Reprise du Postulat.
Du 25 au 27/04/2017	Réunion des Recteurs et Responsable des Oeuvres au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo.
MAI	
Du 03 au 04/05/2017	Session du Département de l'Apostolat de la Presse.
08/05/2017	Réunion du Conseil Provincial à Gikondo.
09/05/2017	3ème Rencontre de la Commission Economique sur l'étude des projets.
15/05/2017	Assemblée du Conseil National des Coordinations/UAC.
17/05/2017	Voyage du Recteur Provincial pour Rome.
27/05/2017	Département de la Pastorale Paroissiale organise la rencontre des membres des Conseils Paroissiaux des Paroisses Pallottines à Kinoni.
29/05/2017	Réunion du Secrétariat Provincial pour la Formation.
31/05/2017	Fin des cours pour étudiants de philosophie à Buhimba.
JUIN	
Du 01 au 30/06/2017	Vacances en familles pour les seminaristes de Keshero et d'autres seminaristes.
02/06/2017	Arrivée des postulants de l'East Africa pour l'étude du Français.
03/06/2017	Fête de Marie Reine des Apôtres
05/06/2017	Réunion du Conseil Provincial à Gikondo.
07/06/2017	Réunion du Département de l'Apostolat de la Presse.

04/3/2017	participer à la Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs d'Afrique.
27/02/2017	Réunion du Département pour la Pastorale Paroissiale à Kabuga.
27/02/2017	Réunion du Secrétariat Provincial pour les Missions au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo.
MARS	
06/03/2017	Réunion du Secrétariat Provincial pour l'Apostolat à Gikondo.
07/03/2017	Finalisation de la Remise et reprise entre l'Ancien Conseil Provincial et le Nouveau Conseil Provincial à Gikondo.
Du 07 au 11/03/2017	Le 'Temps Fort' du Gouvernement Provincial à Kabuga.
08/03/2017	Réunion de la Commission Histologique à Gikondo.
13/03/2017	Deuxième rencontre de la Commission Economique sur les budgets des Communautés et Œuvres.
19/03/2017	Réunion du Département de la Jeunesse et Pèlerinages.
Du 19 au 25/03/2017	Session des Novices sur la sexualité à Remera Ruhondo.
20/03/2017	Erection canonique de la Paroisse Saint Vincent Pallotti et de la Communauté Saint Boniface de Karhale à Bukavu.
Du 21/03 au 08/04/2017	Séjour du Recteur Provincial en Europe pour visiter Belgique, France, Allemagne, Slovaquie, Pologne et les bienfaiteurs particuliers et les organismes qui aident la Province.
AVRIL	
03/04/2017	Réunion du Conseil Provincial à Gikondo.
Du 08 au 10/04/2017	Sortie communautaire des Postulants à Rutshuru.

ATTRIBUTIONS DES ORGANES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE

1. Administrateur Provincial

En conformité avec la Loi SAC, aux numéros 153, 362, et 397, l'Administrateur Provincial a les tâches suivantes:

1. Assister le Supérieur et s'en tenir bien à ses directives dans l'administration des biens.
2. Assurer l'information réciproque et collaboration avec son Supérieur ;
3. Veiller à la gestion commune et transparente des biens de la Province;
4. Etudier et suivre de près la réalisation des projets économiques de la Province;
5. Préparer les rapports financiers et les budgets de la Province ;
6. Organiser et conserver les archives économiques de la Province ;
7. Préparer l'inventaire des biens de la Province;
8. Etudier et appliquer les budgets pour nos communautés ;
9. Accompagner les économes locaux dans la gestion quotidienne des biens ;
10. Maintenir les contacts avec les bienfaiteurs de la Province ;
11. Chercher les nouveaux bienfaiteurs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Province;
12. Promouvoir les projets d'autofinancement ;
13. Garder la crédibilité avec nos bailleurs de fonds et nos bienfaiteurs en veillant sur le bon usage de biens reçus, en soignant la correspondance (partager les informations) et en transmettant les rapports à temps ;
14. En étroite collaboration avec le Secrétariat pour la formation, s'assurer que le contenu du cours de comptabilité donnée aux séminaristes répond aux attentes de l'économat Provincial;

15. Mettre sur pied les plans cadastraux pour toutes nos parcelles et suivre le paiement des taxes locatives ;
16. Chercher les intentions de messe ;
17. Suivre le charroi de la Province ;
18. Revoir et réajuster le projet d'amortissement.
19. Etre disponible à rendre d'autres services entrant dans ce domaine selon les besoins ;
20. Gérer quotidiennement la caisse de la Province ;
21. Veiller à l'accueil et à l'encadrement des visiteurs de marque de la Province;
22. Suivre les dossiers administratifs des confrères pour les visa, les passeports, les tickets, assurances (vie, maladie,...) ;
23. Effectuer les divers achats pour l'administration provinciale;
24. Veiller au paiement des factures de garage, téléphone, Internet,... de l'Administration ;
25. Veiller au paiement des polices d'assurance pour tous les véhicules de la Province ;
26. Analyser les budgets et les rapports financiers de nos communautés et œuvres ;
27. Concevoir le manuel des procédures pour la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de nos communautés et œuvres.

2. Secrétaire Provincial

Le Secrétaire Provincial a pour tâches de :

1. Rédiger le procès-verbal des actes du Conseil, préparer les lettres et documents relatifs aux décisions et de les soussigner en même temps que le Recteur Provincial (Loi SAC 360) ;
2. Enregistrer et transmettre ou classer la correspondance reçue ;
3. Rédiger certaines lettres administratives sur demande d'un membre du Conseil Provincial ;

CALENDRIER DES ACTIVITES ANNUELLES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE, L' AN 2017

JANVIER	
22 /01/2017	Fête de Saint Vincent Pallotti à Gikondo.
Du 27 au 28 /01/2017	La Session du Nouveau Conseil Provincial.
29/01/2017	Passation de service entre l'Ancien Conseil Provincial et le Nouveau Conseil Provincial dans l'Eglise de Gikondo.
FEVRIER	
07 /02/2017	La visite du Conseil Provincial à la Communauté de Keshero.
08/02/2017	La visite du Conseil Provincial à la Communauté de Kinoni.
08/02/2017	Epiphanie du Seigneur
Du 11 au 18/02/2017	La participation du Recteur Provincial au Chapitre Régional des Soeurs Pallottines à Kibeho
13/02/2017	Réunion du Secrétariat Provincial pour l'Apostolat à Kabuga.
22/02/2017	Réunion de la Commission économique à Gikondo.
22/02/2017	Réunion de Département des Ecoles Pallottines à Ruhango.
23/02/2017	Réunion du Département de la Jeunesse et Pèlerinage à Gikondo.
23/02/2017	Réunion du Département de la Presse à Gikondo.
24/02/2017	Réunion de la Commission pour les Deuils et assistance sociale aux familles des Confrères au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo.
24/02/2017	Remise et Reprise entre l'ancien et le nouveau Conseil Provincial
25/02/2017	Réunion de la Commission liturgique à Butare.
Du 25/02 au	Voyage du Recteur Provincial à Yaoundé pour

Pologne et les bienfaiteurs particuliers et les organismes qui aident la Province.

03/04/2017 : Réunion du Conseil Provincial à Gikondo

Du 08 au 10/04/2017 : Sortie communautaire des Postulants à Rutshuru

10/04/2017 : Fin du 2ème trimestre pour les Postulants

Du 10 au 13/04/2017 : Session de la Pastorale Vocationnelle

16/04/2017 : Pâques

Du 17 au 23/04/2017 : Visite aux Candidats de la Pastorale Vocationnelle de Bukavu

23/04/2017 : Dimanche de la Miséricorde Divine

25/04/2017 : Reprise du Postulat

Du 25 au 27/04/2017 : Réunion des Recteurs et Responsables des Œuvres au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo

Du 03 au 04/05/2017 : Session du Département de l'Apostolat de la Presse

08/05/2017 : Réunion du Conseil Provincial à Gikondo

09/05/2017 : 3ème Rencontre de la Commission Economique sur l'étude des projets.

17/05/2017 : Voyage du Recteur Provincial pour Rome, France et Belgique.

4. Préparer les documents à être signés par le Recteur Provincial, ses Consultants et le Notaire ;
5. Contrôler l'utilisation du matériel et des fournitures de bureau mis à sa disposition ;
6. Enregistrer et expédier le courrier sortant ;
7. Faire et distribuer les invitations concernant les fêtes pallottines, les ordinations etc.
8. Collaborer avec le Notaire dans la rédaction et distribution des « organes officiels d'information » (Bulletin, info-sac...) et d'autres documents officiels.
9. Tenir à jour le programme des visiteurs et assurer leur encadrement .
10. Accueillir et orienter les visiteurs
11. Classer tous les dossiers administratifs de la Province.

3. Secrétaire du Recteur Provincial

Le Secrétaire du Recteur Provincial a pour tâches de :

1. Enregistrer et transmettre ou classer la correspondance du Recteur Provincial ;
2. Rédiger certaines lettres qui ne relèvent pas des compétences du Secrétaire Provincial et du Notaire ;
3. Préparer les documents devant être signés par le Recteur Provincial;
4. Contrôler l'utilisation du matériel et fournitures de bureau mis à sa disposition ;
5. Tenir à jour le programme des visiteurs et assurer leur encadrement ;
6. Accueillir et orienter les visiteurs
7. Classer les documents du Recteur Provincial qui ne relèvent pas des compétences du Secrétaire Provincial et du Notaire.
8. Tenir l'agenda du Recteur Provincial

4. Notaire et Archiviste

L'office du Notaire et Archiviste au sein de la Province Sainte Famille est de :

1. Avoir soin des archives (Loi SAC, 360)
2. Rédiger les actes et les documents juridiques ;
3. Certifier les documents au sein de la Province Sainte Famille ;
4. Dresser fidèlement par écrit les procès-verbaux des affaires et les signer avec la mention du lieu, du jour, du mois et de l'année ;
5. Assurer les relations publiques ;
6. Dresser un inventaire ou un catalogue des documents contenus dans les archives avec un bref résumé de chaque pièce ;
7. Conserver ou superviser la conservation des documents qui concernent la Province Sainte Famille dans un lieu sécurisé et auquel seul le Recteur Provincial a accès ;
8. Fournir, en observant la Loi, les actes ou les documents tirés des registres et légitimement réclamés, et de déclarer la conformité de leurs copies à l'original.
9. S'occuper des dossiers des confrères qui cherchent les documents de voyage, visas, et/ou d'autres documents exigés par les services publiques.
10. Collaborer avec le Secrétaire Provincial dans la rédaction et distribution des « organes officiels d'information » (Bulletin...) et d'autres documents officiels.

5. Secrétariat pour l'Apostolat

1. Réfléchir sur la pastorale d'ensemble dans la Province Sainte Famille en harmonisant les choix de chaque communauté, paroisse et œuvre; (*tous*)
2. Préciser les orientations et assurer la coordination de tout le travail pastoral dans la Province; (*Secrétariat*)

27/02/2017 : Réunion du Département pour la Pastorale Paroissiale à Kabuga

27/02/2017 : Réunion du Secrétariat Provincial pour les Missions au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo

06/03/2017 : Réunion du Secrétariat Provincial pour l'Apostolat à Gikondo

07/03/2017 : Finalisation de la Remise et reprise entre l'Ancien Conseil Provincial et le Nouveau Conseil Provincial à Gikondo



Famille.

Du 07 au 11/03/2017 : Le 'Temps Fort' du Gouvernement Provincial à Kabuga. Les membres du Conseil Provincial, l'Administrateur Provincial, le Secrétaire Provincial, le Notaire et l'Archiviste se sont rassemblés pour prier, programmer et établir les priorités de la Province Sainte

08/03/2017 : Réunion de la Commission Historique à Gikondo

13/03/2017 : Deuxième rencontre de la Commission Economique sur les budgets des Communautés et Œuvres

19/03/2017 : Réunion du Département de la Jeunesse et Pèlerinages

Du 19 au 25/03/2017 : Session des Novices sur la sexualité à Remera Ruhondo

20/03/2017 : Erection canonique de la Paroisse Saint Vincent Pallotti et de la Communauté Saint Boniface de Karhale à Bukavu

Du 21/03 au 08/04/2017 : Séjour du Recteur Provincial en Europe pour visiter Belgique, France, Allemagne, Slovaquie,

CHRONIQUES

- 22 /01/2017** : Fête de Saint Vincent Pallotti à Gikondo
- Du 27 au 28 /01/2017** : Session du Nouveau Conseil Provincial
- 29/01/2017** : Passation de service entre l'Ancien Conseil Provincial et le Nouveau Conseil Provincial dans l'Eglise de Gikondo
- 07 /02/2017** : Visite du Conseil Provincial à la Communauté de Keshero
- 08/02/2017** : Visite du Conseil Provincial à la Communauté de Kinoni
- Du 11 au 18/02/2017** : Participation du Recteur Provincial au Chapitre Régional des Soeurs Pallottines à Kibebo
- 13/02/2017** : Réunion du Secrétariat Provincial pour l'Apostolat à Kabuga
- 22/02/2017** : Réunion de la Commission économique à Gikondo
- 22/02/2017** : Réunion de Département des Ecoles Pallottines à Ruhango
- 23/02/2017** : Réunion du Département de la Jeunesse et Pèlerinage à Gikondo
- 23/02/2017** : Réunion du Département de la Presse à Gikondo
- 24/02/2017** : Réunion de la Commission pour les Deuils et assistance sociale aux familles des Confrères au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo
- 24/02/2017** : Remise et Reprise entre l'ancien et le nouveau Conseil Provincial
- 25/02/2017** : Réunion de la Commission liturgique à Butare
- Du 25/02 au 04/3/2017** : Voyage du Recteur Provincial à Yaoundé pour participer à la Réunion Continentale des Supérieurs Majeurs d'Afrique.

3. Veiller à la transmission adaptée, incarnée du message révélé dans la vie concrète des chrétiens; (*tous et surtout Paroisses, Sanctuaires et Familles*)
4. Améliorer la pastorale de la famille en mettant l'accent sur les priorités de l'Église locale; (*Famille*)
5. Appuyer les activités de l'Action Familiale dans l'encadrement des familles et des couples chrétiens; (*Famille*)
6. Etudier et analyser les orientations pastorales prises par la province dans le but de proposer des conseils utiles pour la bonne marche de l'apostolat; (*Secrétariat*)
7. Analyser la situation socio-politique, économique, culturelle ainsi que la mentalité et les centres d'intérêts des destinataires de l'évangélisation dans les champs apostoliques de notre Province Sainte Famille; (*tous*)
8. Proposer les structures, le contenu, le programme et les moyens pour la formation des laïcs-évangélisateurs et proches collaborateurs; (*Centres et paroisses*)
9. Proposer comment valoriser nos œuvres (Centres et Sanctuaires) au service de la nouvelle évangélisation et le développement des cultes de la miséricorde divine et marial; (*Centres, Sanctuaires, Paroisses*)
10. Promouvoir la collaboration intercom-munautaire dans l'esprit de l'UAC et favoriser plus d'initiatives dans ce domaine; (**Proposition:** Jumelage entre les Paroisses Pallottines)
11. Organiser des groupes de pèlerinage pour les grandes fêtes mariales et de la Miséricorde Divine; (*Sanctuaires, centres et Paroisses*)
12. Approfondir quelques thèmes de pastorale et proposer au Conseil Provincial des publications utiles à la formation des Chrétiens. (*Presse et Secrétariat*).

6. Secrétariat pour la Formation

1. Éveiller la conscience des jeunes dans les paroisses et les établissements scolaires à la vie religieuse et consacrée à travers la pastorale vocationnelle.
2. Mettre à la portée des jeunes une documentation étoffée sur la vocation, la vie consacrée et la vie pallottine
3. Aider le conseil à discerner et à prendre les décisions dans le domaine de la formation
4. Veiller sur l'harmonisation cohérente des programmes de formation à toutes les étapes,
5. Organiser les sessions et les rencontres de formation pour les confrères et participer dans des rencontres organisées dans ce domaine,
6. Mettre à jour les aspects de la pédagogie pallottine et suggérer l'acquisition des instruments didactiques (bibliothèque)
7. Proposer les domaines d'études et les candidats aux études supérieures et spécialisées
8. Valoriser et favoriser les lieux d'expression du charisme pallottin dans nos maisons et centres de formation.
9. Favoriser la collaboration avec les autres entités pallotines , avec les sœurs pallottines et avec les autres expressions de l'UAC dans le domaine de la formation,
10. Planifier et organiser les activités et les fêtes en rapport avec la consécration et les ministères ordonnés.

7. Secrétariat Provincial pour les Missions

1. Veiller à la dimension missionnaire de notre Province ;
2. Garder le contact avec nos bienfaiteurs des missions et leur faire savoir ce que nous faisons dans la mission pallottine ;
3. Organiser les animations missionnaires de sensibilisation au sein et en dehors de la Province.

prendra fin. Ceux de la troisième année de théologie, c'est-à-dire, Emmanuel, Sylvestre et Dominique préparent l'examen de synthèse qui se fait en deux phases: la phase écrite et la phase orale. Le reste des membres (Désiré de la 2ème Année de Théologie, Éric et Germain de la 1^{ère} Année de Théologie) préparent les examens de fin d'année. Ils rentreront dans la Province durant la seconde moitié du mois de mai 2017.

Père Jean de Dieu KAMBALE, SAC

l'Archidiocèse d'Abidjan a célébré la journée mondiale de la vie consacrée en la paroisse qui nous abrite.

Le 03/02/2017 a marqué la fin du premier semestre à l'Institut Catholique Missionnaire d'Abidjan. Du 16 au 17/02/2017, les étudiants ont pris part au X^{ième} Colloque ICMA-ITCJ à l'Institut de Théologie de la Compagnie de Jésus sur le thème : « **Défis de villes africaines et l'évangélisation** ».

Du 31/3 au 1^{er} avril avons participé au V^{ième} Colloque International à ICMA sur le thème : "**Religion, politique et non-violence**". Le 15 avril 2017, c'était la veillée de Pâques chez nous et le 16 avril 2017 avons fêté la Pâques à la paroisse.

Fr. SAFARI Ferdinand.

NAIROBI

La paix soit avec tous!

Nous réjouissant des festivités pascales et les grâces qui en émanent, nous, membres de la Province Sainte Famille à Nairobi, vous saluons et souhaitons la joie et la paix de Paques. Nous nous portons tous bien ainsi que toute la communauté.

Notre vie suit son rythme normal à travers ses dimensions communautaire, spirituelle, apostolique et estudiantine sous l'égide de quatre formateurs: P. Reginald Temu (Supérieur délégué des Pallottins en Afrique de l'Est et Recteur de la communauté), P. Martin Mutai (Père Spirituel), P. John Aloys Mangwele (en charge de la liturgie) et P. Jean de Dieu Kambale (Coordonnateur des activités apostoliques).



Nous signalons par ailleurs que bientôt l'année académique

4. Collaborer avec les autres Secrétariats pour les Missions dans les entités Pallottines, et le Secrétariat Général pour les Missions
5. Rédiger un bulletin d'infos et de formation sur les activités missionnaires dans la Province et l'envoyer aux confrères et bienfaiteurs ;
6. Proposer au Conseil des nouvelles directions d'ouverture missionnaire pour la Province ;
7. Etudier la faisabilité du jumelage avec les divers champs apostoliques des autres entités pallottines (paroisses, sanctuaires, Maison d'édition, etc.) ;
8. Etudier la possibilité de l'échange du personnel avec d'autres entités dans la collaboration ;
9. Aider le responsable de la Caritas à gérer les fonds destinés aux activités caritatives ;
10. Mettre sur pied les critères communs de discernement avant d'octroyer une aide caritative quelconque;
11. S'intéresser au fonctionnement général de la Caritas dans sa triple mission : assistance, développement et santé ;
12. Veiller à la mise en application des priorités pastorales de la Province relatives au service de la Caritas;
13. Etudier les modalités pratiques d'harmoniser les activités de la Caritas Pallottine dans toutes ses branches (scolarité, adoption du cœur, etc.)
14. Etudier les projets qui demandent des subsides de la Caritas Pallottine ;
15. Planifier ensemble les activités annuelles de la Caritas Pallottine et faire une évaluation périodique et régulière des réalisations de la Caritas.

8. Commission Economique

1. Recueillir les réalités de la Province Sainte Famille, les étudier et proposer des solutions mieux adaptées au Conseil Provincial;

2. Etudier et proposer les critères de base pour le budget annuel, critères d'investissement, sécurité sociale pour les Confrères ;
3. Proposer les critères et moyens d'autofinancement local avec l'appui de consultance technique si nécessaire ;
4. Proposer les formes d'approfondissement élémentaire de gestion et de comptabilité pour tous les confrères de la Province au moyen des sessions de formation ;
5. Etudier les critères de base pour ce qui concerne les frais de vacances annuelles des membres de consécration perpétuelle et temporaire ;
6. Etudier comment aider les membres qui quittent la Société ;
7. Assister la Direction Provincial à maintenir le suivi des décisions en matière économiques.

9. Commission Liturgique

1. Veiller à l'harmonisation de la liturgie dans la Province surtout lors de nos Fêtes : Ordinations, Consécration, etc. ;
2. Valoriser et rendre plus solennelle la célébration des Fêtes Pallottines ;
3. Penser à la réalisation des films enregistrés lors de nos grandes fêtes pour les archives et les animations vocationnelles ;
4. Veuillez de mettre à jour les rituels de nos célébrations ;
5. Se rassurer que les ornements et objets liturgiques soient prêts avant les célébrations ;
6. La préparation immédiate des concernés.

CÔTE D'IVOIRE

Communauté Pallottine d'Abobo



La structure de la formation des étudiants en Théologie jusqu'au soir du 21/10/2016 fonctionnait dans la communauté de Saint Sauveur Miséricordieux engagée dans la pastorale paroissiale, dans le Diocèse de Yopougon.

C'est le matin du 22 /10/2016 que les séminaristes et, à leur tête, le Recteur de la nouvelle communauté le Père Gérard KAMEGERI et Père Antoine MYJAK, quittent la communauté de Yopougon pour s'installer dans la nouvelle maison d'Abobo. Quelques jours plus tard, le Frère Zbigniew et le Père Antoine MUNYANEZA ont rejoint la communauté à Abobo sur le territoire de la paroisse Sainte MARIE D'AGOUETO desservie par les pères Stigmatins, dans l'Archidiocèse d'Abidjan.

Pour notre vie sociale, le 5/11/2016, le Recteur de la communauté accompagné du Père Antoine MYJAK, Père Antoine MUNYANEZA et le Fr. Zibgniew ont rendu visite à l'Imam du quartier. De même, le 25/12/2016 la communauté, après une belle veillée de Noël en communauté, a rejoint la communauté paroissiale pour la célébration de la Solennité de la Nativité du Seigneur. Il en a été de même pour la nouvelle année 2017.

En la Solennité de Saint Vincent Pallotti, le 22/01/2017 notre communauté a rejoint celle de Yopougon et, avec tous les membres de l'UAC, nous avons célébré cet événement au cours duquel les séminaristes GATETE Jean Pierre, Eugène HAKIZIMANA et SAFARI MBITSE Ferdinand ont reçu le ministère de Lectorat des mains du Révérend Père Recteur Délégué François Adam PACULA et Curé de la paroisse Saint Sauveur Miséricordieux. Le 05/02/2017

trouver une nouvelle manière d'exister et servir quand le concordat de 1801 entre l'Etat et l'Eglise Catholique se voit remplacée par une loi d'un laïcisme anticlérical de 1905. Alors un nombre important de laïcs reçoit une bonne formation pour participer activement ; d'autres offrent leur disponibilité pour des services à leur niveau... Le curé n'est qu'un coordinateur, un pasteur selon sa vocation ; loin de lui l'idée de l'homme aux pouvoirs, plutôt un serviteur. Il est entouré de compétences et de bénévoles qui forment, avec les prêtres, de différentes équipes au service de la Paroisse : Conseil Paroissial, Equipe d'Animation Pastorale, Equipe d'Animation Liturgique, Conseil Economique, Aumôneries, Services Evangélique des malades etc.

Une paroisse pallottine ?

Si aujourd'hui deux confrères pallottins de la Province Sainte Famille sont au service de cette paroisse, d'autres pallottins les ont précédés et ont laissés des traces de leur génie créatif et l'esprit pallottin. L'histoire nous apprend que la Société de l'Apostolat Catholique – en France depuis 1934 – acquiert un grand terrain à Osny en 1945 où ils ont organisé un ensemble éducatif sous le patronage de Saint Stanislas et l'Apostolat de la Miséricorde Divine. La présence pallottine dans la paroisse d'Osny commence avec le Père Rémy Kurowski (1991 à 1997). Après interruption (un prêtre diocésain de 1997 à 2009), un autre confrère de la Région de la Miséricorde de Dieu, Adam Galazka, reprend (2009- 2012), pour être succédé par les membres de la Province Sainte Famille : les Pères Ladislav Gajur (2012 – 2016), Juvénal et François (à partir de 2016). La chronique de la petite communauté d'Osny, aura enregistré la rencontre entre le Recteur Provincial et le Vicaire Général du Diocèse de Pontoise le 25 mars 2017. La suite est dans leurs mains.

Osny, le 18 avril 2017 /P. François HARELIMANA, SAC

10. Commission pour les Deuils et Assistance sociale aux familles des confrères

1. Trouver les mécanismes et stratégies pour rapprocher les familles des confrères entre elles et matérialiser ce rapprochement entre les familles des confrères et la famille pallottine.
2. Intervenir en cas d'événements majeurs dans les familles des confrères.
3. Constater et évaluer un besoin nécessitant l'assistance dans les familles des confrères.
4. Organiser en toute dignité les cérémonies d'enterrement d'un membre proche des confrères ;
5. Rendre visite aux confrères endeuillés comme signe de « **Ukuyaga** » et inventer le contenu qui l'accompagne.

11. Commission de Médiation et d'Arbitrage

1. Traiter des controverses qui peuvent surgir entre la Direction Provinciale et les communautés ou les membres de la Province, entre les communautés ou entre les membres de la Province (Cf. Loi SAC, N° 391) ;
2. Les membres doivent veiller à établir leur propre règlement et traiter les cas qui leur sont confiés collégialement, selon les règles de la justice et d'équité (Cf. Loi SAC, N° 393).

12. Commission Historique

- 1) Reconstituer les documents historiques de la Province Sainte Famille à partir des témoignages des personnes, des archives, articles, publications, albums, rapports de réunions communautaires, etc ;

- 2) Visiter les endroits et les sites où les Pallottins ont fait l'apostolat (Rwanda, RDC et Belgique) et y recueillir les informations relatives à leur présence ;
- 3) Demander les livres de chronique de chaque communauté, comme documentation de référence, utile à la Commission ;
- 4) Faire un documentaire audio-visuel à travers toutes nos Œuvres apostoliques du début jusqu'à nos jours ;
- 5) Confectionner un document historique de la Province à partir de l'Année 1973 jusqu'à nos jours.

France

Les Pallottins dans la paroisse d'Osny

La Province Sainte Famille est au service de la Paroisse d'Osny en France depuis 2012. Telle est la raison de cette brève présentation de la Paroisse, où le P. Juvénal Faustin Ndagijimana est actuellement curé et étudiant de troisième cycle. Il a été installé à Osny le 11 septembre 2016 et le Père François Harelimana l'aide en y faisant son année sabbatique depuis fin novembre 2016.

Une paroisse bien ancienne



A voir l'Eglise gothique d'Osny et sa fondation sur l'ancien édifice qui remonte au XIIe siècle, l'on peut deviner que c'est une ancienne paroisse. Aujourd'hui, elle fait partie des communautés du diocèse de Pontoise. Jadis paroisse de campagne, elle se retrouve actuellement dans une croissante ville d'Osny, à 30 km

de Paris à vol d'oiseau, proprement dans l'Ile-de-France, connue sous le nom populaire de « Région Parisienne ».

Un seul « clocher »

Alors que plusieurs paroisses comptent plusieurs autres églises à desservir, la paroisse d'Osny n'a qu'une seule Eglise située au centre d'Osny. Pas de succursales. Le travail n'est pas pour autant réduit. Il faudrait inclure dans les activités les différentes aumôneries : dans des maisons de retraites, à l'hôpital et Clinique, dans la Maison d'arrêt du Val d'Oise (prison) et l'aide dans les écoles environnantes etc.

Une communauté chrétienne engagée

Par rapport au nombre de fidèles qui fréquentent nos églises au Rwanda ou en R.D. Congo, la communauté chrétienne d'Osny est petite, mais bien engagée. L'histoire de l'Eglise en France a du contribuer à la maturité des communautés chrétiennes. Celles-ci étaient contraintes à



CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ŒUVRES PALLOTTINES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE

1. Membres du Conseil d'Administration de Pallotti-Pressé :

- ❖ Père Jean Népomucène NGIRABAKUNZI – Président
- ❖ Père Narcisse MWISENEZA – Responsable de l'Œuvre et Secrétaire
- ❖ Père Zdzislaw PRUSACZYK
- ❖ Père Jean de Dieu KASEREKA
- ❖ Père Jackson BANZUBAZE

2. Conseil d'Administration du Centre Pallottin de Formation –Génésareth-

- ❖ Père Narcisse MWISENEZA –Président
- ❖ Père Jean Bosco HABYARIMANA-Responsable de l'Œuvre et Secrétaire
- ❖ Père Jean Paul NYABYENDA
- ❖ Père Gilbert KAZINGUFU
- ❖ Père Jean de Dieu KASEREKA

3. Conseil d'Administration du Sanctuaire de la Miséricorde Divine – Kabuga-

- ❖ Père Janvier GASORE – Président
- ❖ Père Stanislas FILIPEK –Responsable de l'Œuvre
- ❖ Père Jean Baptiste MVUKIYEHE -Secrétaire
- ❖ Père Désire BAKANGANA
- ❖ Père André JAKACKI

4. Conseil d'Administration du Centre de Formation et Pèlerinages Saint Vincent Pallotti

- ❖ Père Chrysante RWASA –Président
- ❖ Père Christophe MINER – Responsable de L'Œuvre et Secrétaire
- ❖ Père Norbert NSENGIYUMVA SEBUTITIRA

- ❖ Père Honoré BAHIRE NTIBENDA
- ❖ Père Marc NZEYIMANA

NB. : Le Recteur Provincial participe aux diverses réunions des Conseils d'Administration, selon sa disponibilité.

Quelques remarques importantes pour le bon fonctionnement des conseils d'administration de nos oeuvres

Pour le bon fonctionnement des conseils d'administration de nos œuvres,

1. Nous avons taché de ne pas inclure dans un CA deux membres œuvrant ensemble. Pour cela, le Responsable de l'œuvre s'efforcera à maîtriser tout le fonctionnement de l'œuvre en vue de le présenter aux membres du CA.

Si le CA ou son Président le juge nécessaire,

2. Il pourra inviter les confrères impliqués dans l'Œuvre ou un « Expert » en la matière à traiter. Ils peuvent le faire moyennant l'information préalable et/ou la permission (du) au Recteur Provincial et à la personne concernée.
3. Les invitations au CA doivent **parvenir au moins 15 jours avant la séance, accompagnée (obligatoirement) de l'ordre du jour, du rapport d'activités et financier, rapport des commissions (départements, s'il y en a).**
4. L'ordre du jour précise tous les points à traiter. Ceux qui veulent proposer ou ajouter d'autres points doivent le faire dans un délai de 5 jours au moins avant la tenue de la réunion, sauf au cas exceptionnel.
5. **Le rapport de l'œuvre doit être détaillé :** la situation générale, les activités réalisées, les projections d'avenir, les

surtout **pour témoigner**. Rappelez-vous que notre Fondateur nous a demandé d'imiter toujours Jésus Christ qui, a d'abord pratiqué ce qu'il a, par la suite, enseigné. « Malheur à nous donc – pour reprendre les paroles que Pallotti aimait dire à ses premiers disciples - si nous prêchons le Christ Crucifié tout en restant dans nos richesses, si nous prêchons son humilité tout en jouissant des honneurs ; malheur à nous, ajoutait-il, si nous prêchons l'aumône sans que nous ouvrons nos mains aux pauvres. Malheur à nous si nous prêchons que Jésus passait partout en faisant du bien pendant que nous courons derrière nos propres intérêts et non derrière les intérêts de Dieu » (Lettre à Melia et Faa di Bruno 1849).

• Remerciements

10. Excellence Monseigneur, il n'y a pas longtemps, j'ai appris qu'en langue mashi, **Maroy** signifie « **qui a un bon cœur** ». Oui, « le nom c'est la personne » votre bon cœur a permis aux Pallottins de la Province Sainte Famille de réaliser leur rêve - qui a fait l'objet de plusieurs Assemblées Régionales et Provinciales - d'avancer au large et dépasser les frontières du Diocèse de Goma où nous œuvrons depuis 26 ans. Nous voici - aujourd'hui dans l'Archidiocèse de Bukavu. Vous, votre clergé et particulièrement l'équipe sacerdotale de la paroisse de Burhiba, je vous dis merci, au nom de toute la famille Pallottine.
11. Mes remerciements s'adressent ensuite à mon prédécesseur, P. Romuald Uzabumwana et les membres de son Conseil Provincial qui ont eu l'idée d'ouvrir une mission à Bukavu et ont frappé à la porte de l'Archevêché pour commencer le processus d'implanter la mission Pallottine à Bukavu.
12. Merci enfin, à chaque confrère, chaque chrétien, chaque chrétienne qui a soutenu d'une manière ou d'une autre les débuts de cette mission, jusqu'à la fête d'aujourd'hui.

Je vous confie tous à la protection de la Vierge Marie Reine des Apôtres !

d'approfondir chez tous les fidèles la conscience de leur vocation à l'apostolat, les stimulant à participer activement à l'apostolat et les aidant à être bien disposés et préparés à coopérer avec d'autres dans les activités apostoliques. Elle s'emploie à collaborer avec les autres œuvres apostoliques de l'Eglise et à promouvoir le développement de formes d'apostolat adaptées à chaque époque et à chaque lieu.

6. Elle voudrait contribuer de toutes ses forces à l'unité de tous les chrétiens et à l'annonce du message de salut aux non-chrétiens, pour que l'Eglise se manifeste toujours plus comme signe d'unité et de salut pour le monde entier. Voici en peu de mot, qui nous sommes et qui nous voudrions être dans l'Archidiocèse de Bukavu. Nous faisons tout cela en imitation de Jésus, Apôtre du Père Éternel et sous la protection et l'intercession de Marie, Reine des Apôtres.

- **Exhortations aux confrères nommés**

7. Maintenant, permettez-moi de présenter deux petites exhortations à mes frères nommés dans cette première mission Pallottine à Bukavu.
Chers confrères, Desiré Bakangana, Ignace Mugobe et d'autres que, dans l'avenir proche, le Conseil Provincial pourra envoyer en mission ici à Karhale. Vous savez très bien que la force motrice et la substance de toutes nos missions est **la charité. Sans la charité tout s'écroule.**
8. Veuillez donc à ce que les motivations de votre vie communautaire et de vos actions apostoliques soient toujours guidées par la charité, car comme l'a bien dit Saint Vincent Pallotti « d'expérience, on sait que même les plus saintes institutions s'effondraient dès que les intérêts personnels, les passions ou les caprices avaient commencé à prévaloir ».
9. Sachez également, que vous n'êtes pas envoyés dans cette mission seulement pour prêcher. Même si la prédication devra occuper une grande partie de votre mission, il faudra chaque fois vous rappeler que vous êtes envoyés aussi et

défis / difficultés rencontrées (et propositions pour les résoudre), le rapport financier (rapport d'exploitation et le bilan), commentaire sur les finances, etc.

6. Le Conseil d'Administration doit **TOUJOURS formuler des résolutions** qui seront soumises à l'Assemblée Générale (représentée par le Conseil Provincial dans les matières ne nécessitant pas l'Assemblée Provinciale selon notre Législation propre);
7. Comme nous sommes au lancement / renforcement de nos organes auxiliaires au Conseil Provincial, nous recommandons que les premiers CA prennent du temps pour étudier **le fonctionnement de l'œuvre, son organigramme, son système de gestion, ses documents officiels** (les titres, les dossiers du personnel, règlement d'ordre intérieur, statuts, ... pour harmoniser notre système de gestion comme Province.

**LES PRIORITÉS ANNUELLES ET TRIENNALES DE LA PROVINCE SAINTE FAMILLE
(Selon la *Recommandation*, n°16)**

DIRECTION/ ORGANES AUXILIAIRES	PRIORITÉS	ANNEES D'ACTION		
		2017	2018	2019
DIRECTION PROVINCIALE	1. Renforcement des organes auxiliaires du Gouvernement Provincial (faire un budget de chaque organe-suivre la procédure normale de budget).	Composition des organes, Premières réunions, programmation du triennat, budget, équipement de démarrage et début des activités.	Évaluation de la première année, compléter l'équipement et intensification des activités.	Évaluation de la deuxième année, suite des activités et évaluation du triennat.
	2. Redynamisation de notre identité charismatique à travers les activités concrètes de l'Union de l'Apostolat Catholique.	Visite des Communautés, programmation des sessions sur l'identité charismatique et début des activités.	Évaluation de 2017 et intensification des activités.	Évaluation de 2018 et continuation des activités.
	3. Renforcement de notre présence en Belgique et organiser la coordination des activités des Confrères en Europe.	Nomination des Confrères en Belgique, la première réunion des Confrères œuvrant en Europe et communication de la vision.	Suivi et rapport des activités des Confrères, ouverture d'une deuxième Communauté en Belgique à Namur.	Assemblée locale.
	4. Création des Écoles Pallottines dans la Province Sainte Famille.	Démarche pour l'acquisition de l'école Saint Vincent Pallotti à Gikondo, début de Rassemblement de fonds pour les écoles et formation	Démarches pour l'acquisition d'une parcelle pour la construction d'une école à Rutshuru et démarrage	Évaluation de la pastorale des écoles et démarrage des travaux à

22

se développera, vous le verrez. Je vous dit cela non parce que j'ai confiance mais parce que j'en ai la certitude ». En ce jour, dans ce lieu précis, la Société dont parlait notre Fondateur Saint Vincent Pallotti s'est développée et a étendu ses ramifications dans l'Archidiocèse de Bukavu. Qui ne serait donc pas plein de joie et d'allégresse voyant la prophétie de son père se réaliser sous ses yeux ?

- En outre, l'accueil chaleureux de la part de l'Ordinaire du lieu, du clergé, des fidèles des paroisses de Karhale et Burhiba dont nous avons été et continuons à être bénéficiaires, nous a été et continue à être pour nous une grande source de joie. Mon prédécesseur, P. Romuald Uzabumwana nous racontait toujours comment depuis les premiers contacts avec l'Archevêque, il se sentait toujours à la maison dans cet Archidiocèse. Moi-même, l'unique fois que j'ai passé la nuit ici de passage, j'ai conclu, à partir de l'accueil qui m'a été réservé, que le P. Bakangana Désiré, le Curé de cette nouvelle paroisse, figurerait parmi les hommes les plus heureux de notre Congrégation.

• **Qui sommes-nous ?**

- Sans doute les chrétiens de l'Archidiocèse de Bukavu et ceux de la Paroisse de Kharale en particulier pourraient se demander : qui sont ces pallottins à qui on a confié leur paroisse ? En effet, les Pallottins ou La Société de l'Apostolat Catholique est une communauté des prêtres et frères. Elle est partie intégrante d'une grande famille appelée Union de l'Apostolat Catholique composée des prêtres, les frères, les sœurs, et les fidèles laïques.
- Notre Société a pour tâche de raviver la foi et de rallumer la charité chez tous les membres du peuple de Dieu et diffuser l'une et l'autre dans le monde entier, pour qu'au plus tôt il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur (*Jn 10, 16*). De façon particulière, notre Société se propose de réveiller et

DISCOURS DU RECTEUR PROVINCIAL À L'OCCASION DE L'ÉRECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE « SAINT VINCENT PALLOTTI » DE KARHALE

1. « *Voici le jour que fut le Seigneur, Jour d'allégresse, Jour de joie !* »

Excellence Monseigneur François-Xavier MAROY, Archevêque de Bukavu, Monseigneur Vicaire Général, Chers confrères dans le sacerdoce, Chers sœurs et frères religieuses et religieux présents dans cette célébration, Chers fidèles chrétiens de l'Archidiocèse de Bukavu et particulièrement ceux de la paroisse de Burhiba et Karhale,



2. Aujourd'hui, le 20 mars 2017, en la Fête de Saint Joseph, c'est le jour d'allégresse et de joie pour les chrétiens de la paroisse de Karhale et pour toute la famille Pallottine présente dans plus de 50 pays du monde dont 12 en Afrique. Cette joie est particulièrement intense pour les membres de ladite famille œuvrant dans la Province Sainte Famille, c'est-à-dire au Rwanda, en République Démocratique du Congo et en Belgique.
- Plusieurs raisons expliquent notre état d'âme. En effet, chaque fois que nous ouvrons une nouvelle mission, c'est pour nous une réalisation de la prophétie de notre Fondateur Saint Vincent Pallotti qui, juste quelques instants avant sa mort a réconforté ses quelques compagnons qui lui restaient en disant : « *La Société (ou simplement la famille Pallottine)*

	d'un Confrère en vue de la gestion des écoles.	de l'école Saint Vincent Pallotti de Gikondo.	Rutshuru.
<p>5. Reconduction de numéro 12 des <i>Recommandations</i>: "Que le Conseil Provincial étudie les possibilités de mettre sur pied un Institut de philosophie à Keshero qui serait affilié à une des Universités Pontificales."</p>	<p>Reprise de l'étude du projet, formation des formateurs et enseignants.</p>	<p>Procédure légale nécessaire avec l'autorité du Diocèse et avec d'autres partenaires.</p>	<p>Prise d'une décision définitive et recherche de fonds.</p>
<p>6. Création de la Fondation Pallottine <i>Mgr Hoser</i> pour la pastorale familiale.</p>	<p>Démarches préliminaires.</p>	<p>Conception et étude du projet.</p>	<p>Début des activités.</p>
<p>7. Création d'une entreprise pour les projets de Kibeho (<i>recommandation</i>, n° 13).</p>	<p>Création de l'entreprise, reconstruction du projet-eau, maquette globale de Kibeho, agrandissement du terrain, approbation de plan et phases de réalisation.</p>	<p>Recherche des fonds et démarrage des activités.</p>	<p>Suite des activités</p>
<p>8. Mettre la rigueur dans la gestion financière et économique de la Province Sainte Famille.</p>	<p>Unification de la comptabilité, production du manuel de procédure.</p>	<p>Audit des Œuvres et Communautés, un Confrère aux études pour la gestion des projets.</p>	<p>évaluation et continuation des activités.</p>

9. Création de la Bibliothèque Provinciale (<i>Décret n°3, § 2</i>).	Création d'une bibliothèque provinciale à Butare (envoi d'une lettre aux communautés), récupération des livres.	restructuration et informatisation de la bibliothèque.	études de rentabilisation du lieu.
10. La détermination des modalités pratiques dans la programmation des vacances obligatoires (<i>Décret n°4, 2^{ème} partie</i>).	Lettre aux Communautés.	Mise en application.	Mise en application.
11. L'application du <i>Décret n°9</i> : « Les demandes d'aide déposées auprès des organismes doivent avoir l'approbation du Recteur Provincial ».	Lettre aux Communautés.	Mise en application.	Mise en application.
12. Mise à jour des conventions (<i>Décret n°14</i>).	Inventorier les conventions urgentes et les confectionner et/ou actualiser.	Suite des activités.	Fin des conventions
13. L'insertion de la Fête de Saint Vincent Pallotti dans le calendrier liturgique de l'Église en République Démocratique du Congo (<i>Recommandation n°2</i>).	Premières démarches.	Poursuite du projet.	Fin du projet.

24



SOCIÉTÉ DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE
Province Sainte Famille



Prot. : N° 65/SAC-SF/17

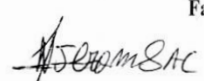
**DÉCRET D'ÉRECTION CANONIQUE
COMMUNAUTÉ PALLOTTINE
SAINT BONIFACE DE KARHALE
B.P. : 162 BUKAVU-RDC**

Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes, en conformité avec la Loi de la SAC, n° 89 et 309, ayant obtenu par écrit l'approbation de l'Ordinaire du Lieu (cf. Lettre de Monseigneur François-Xavier MAROY RUSENGO, du 04 juin 2016, N/Réf. : 307. 15/11/9/13) et ayant obtenu le consentement écrit du Recteur Général de la Société de l'Apostolat Catholique (cf. Lettre du Rév. Père Jacob Nampudakam, du 15 juin 2016), le Conseil de la Province Sainte Famille, dans sa session ordinaire du 08 mars 2017, a procédé à l'érection canonique de la Communauté Pallottine Saint Boniface de Karhale, en République Démocratique du Congo, précisément à Bukavu, et a nommé son premier Recteur Local, en la personne du Père Désiré BAKANGANA KIYOMBO, SAC, pour un mandat de 3 ans, à partir du 20 mars 2017.

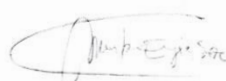
Pour cela, par le présent décret, j'érige canoniquement la Communauté Pallottine-Saint Boniface-de Karhale, avec toutes les structures propres d'une Communauté Pallottine Locale, à partir du 20 mars 2017. Jusqu'à nouvel ordre, la mission principale de cette Communauté consiste en la pastorale au sein de la Paroisse Saint Vincent Pallotti de Karhale, selon les normes de l'Église, les directives de l'Archidiocèse de Bukavu et conformément au Principe du Charisme Pallottin.

Puissent la Vierge Marie, Reine des Apôtres et Saint Vincent Pallotti, notre Père Fondateur, obtiennent auprès du Seigneur la bénédiction et la protection pour cette nouvelle Communauté de la Province Sainte Famille.

Fait à Kigali, le 17 mars 2017


Diacre Jérôme NIYONGABO, SAC
Secrétaire Provincial




Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

C. P. I. : -Son Excellence Mgr François-Xavier MAROY RUSENGO, Archevêque de BUKAVU

DECRET

ERECTION DE LA PAROISSE DE KARHALE

Nous soussigné, Son Exc. Monseigneur François-Xavier MAROY RUSENGO, Archevêque métropolitain de Bukavu, en République Démocratique du Congo,

*Par la miséricorde divine et la bienveillance du Saint Siège,
Vous bénissons et vous adressons nos salutations dans le Seigneur,*

Après avoir écouté le Conseil Presbytéral, le Collège des Consultants diocésains et d'autres devant être écoutés, selon le Droit,

1. Nous érigeons et constituons la **Paroisse de KARHALE à KARHALE**, Doyenné de BUKAVU II, dans l'Archidiocèse de Bukavu. La Paroisse ainsi constituée, conformément au Canon 515 § 2 (CIC), est dédiée à **SAINT VINCENT PALLOTTI**, son Titulaire
2. Ses limites géographiques sont inscrites dans ce qui constituait l'unité pastorale de KARHALE avant cette érection. La nouvelle Paroisse fondée partage ses limites avec les Paroisses de BURHIBA, CIMPUNDA, IBANDA et KADUTU, qui l'environnent selon les descriptifs de la carte établie à cet effet et dont les Doyennés concernés ont pris connaissance.

Le présent Décret est établi en trois exemplaires dont le premier est destiné aux archives de l'Archidiocèse(Archevêché), le deuxième à la Congrégation des Pères Pallottins et le troisième aux archives de la nouvelle Paroisse.

Fait à Bukavu le Lundi 20 Mars 2017, en la Fête de Saint Joseph, Epoux de la Vierge Marie.



† François-Xavier MAROY RUSENGO

Archevêque métropolitain de Bukavu

14. Mission au Burundi (Recommandation n° 23).	Correspondance et visite à l'Evêque	Etablissement des modalités pratiques pour les élections des délégués à l'Assemblée provinciale.	Continuité des activités et l'évaluation triennale.
15. Les élections des délégués à l'Assemblée Provinciale (Statut n°14).	- Trouver une maison pour la Communauté, - Chercher une parcelle-propriété de la SAC, - Commencer l'animation pour la nouvelle mission, - Début de la construction.	Continuité des activités.	Continuité des activités et l'évaluation triennale.
16. La Mission à Karhale.	-Etude du document y relatif, -Visites inter-paroissiales et Pèlerinage, -Accent sur les fêtes et activités proprement pallottines. -Formation des laïcs.	Continuation et intensification des activités.	Continuité des activités et l'évaluation triennale.
17. Faire ressortir le profil d'une Paroisse Pallottine dans la Province Sainte Famille (Département de la Pastorale paroissiale).	-Chercher les fonds pour les éditions, -faire le choix des œuvres à éditer.	Edition de certaines œuvres.	Continuité des activités et l'évaluation triennale.
18. Revalorisation de la structure des Éditions Pallotti-Press (Département de la Presse)			

PASTORALE

	<p>19. Raffinement de la coordination et l'organisation des Pèlerinages vers les Lieux Saints (Département de la Jeunesse et Pèlerinages).</p> <p>20. <i>Recommandation</i> N°9 « Pour favoriser une plus grande solidarité d'entraide entre les paroisses pallottines des autres entités, que le Secréariat Provincial pour l'Apostolat prépare et organise des rencontres de tous les curés au sujet du programme pastoral commun. »</p>	<p>-Organisation des groupes modèles, -acquisition de certains matériels nécessaires.</p> <p>Début de la conception du plan stratégique à long terme.</p>	<p>Continuation et l'amplification des activités.</p> <p>Continuation des travaux.</p>	<p>Continuation des activités et évaluation triennale.</p> <p>Finalisation du plan stratégique.</p>
--	--	---	--	---

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

KARHALE

L'Érection Canonique de la Paroisse Saint Vincent Pallotti et de la Communauté Pallottine Saint Boniface à Karhale



Lundi le 20 Mars 2017, reste un jour d'action de grâce au Seigneur et un jour mémorable pour la Province Sainte Famille.

En la Solennité de Saint Joseph l'Époux de Marie, avec le consentement du Recteur Général de la Société de l'Apostolat Catholique et l'approbation de l'Archevêque de Bukavu en République Démocratique du Congo, la nouvelle Paroisse Pallottine Saint Vincent Pallotti et la Communauté Pallottine Saint Boniface ont été canoniquement érigées.

C'était un jour solennel, le Premier Curé de cette Paroisse, le Père Désiré BAKANGANA a reçu, des mains de l'Archevêque, le siège du célébrant, la clef du tabernacle, les registres paroissiaux, le baptistère, le confessionnal et la cloche. Et avec le premier Vicaire, Père Ignace MUGOBE, ils ont fait la profession solennelle de la Foi.

(lits doubles, espace large,) à Béthanie par exemple. Il doit aussi étudier les modalités de rentabiliser tout l'investissement du CPF.

Sixième résolution :

Le management du Centre doit déterminer la valeur actuelle du Centre et introduire le système d'amortissement dans sa comptabilité dès l'exercice comptable 2018.

Septième résolution :

Il faut étudier comment construire un bloc administratif pour ne pas supprimer les chambres qui restent toujours insuffisantes. La communauté doit étudier les modalités de transformer le bâtiment qui héberge le bureau de l'économiste, la buanderie et les sanitaires en bloc administratif.

Père Jean Bosco HABYARIMANA, sac
Secrétaire du Conseil d'Administration

Père MWISENEZA Narcisse, sac
Président du Conseil d'Administration



Approuvé
le Recteur provincial, 6091022022
Eyèzi Niyonzira, sac
Munyizi, sac

FORMATION	<p>21. Réalisation du Statut n°12: "Formation permanente : première étape (Loi SAC, 307, 308): Les membres après la consécration perpétuelle sont tenus à poursuivre leur formation d'insertion pastorale, apostolique et professionnelle d'au moins cinq ans sous la coordination du Secréariat pour la formation. »</p>	<p>Session des Jeunes Pallottins 0-10 ans de Consécration Perpétuelle-thèmes à préciser.</p>	<p>Session des Pallottins de 11-20 ans de Consécration Perpétuelle.</p>	<p>-Session des Prêtres et Frères de 20 ans et plus de Consécration Perpétuelle (on peut faire la 2ème session de 0-10 ans).</p>
	<p>22. Décret n°2: « La Province Sainte Famille s'engage à promouvoir dans ses communautés l'approfondissement de notre identité charismatique, pour en faire une culture qui unit toute la famille pallottine : pour atteindre cet objectif, il est préconisé d'étudier la vie de notre Fondateur et de notre Loi ; faire les études spécialisées pour</p>	<p>Approfondissement de notre Loi-SAC (dans l'une des sessions prévues).</p>	<p>Etude des Statuts de l'UAC (dans l'une des sessions prévues).</p>	<p>Approfondissement d'un des thèmes sur la vie de Notre Fondateur.</p>

HISTORIQUE	approfondir notre charisme, les sessions et les récollections pallottines, la valorisation des fêtes de la SAC et de l'UAC et le pèlerinage à Rome sur les traces de St Vincent Pallotti.»	23. Collecte des informations suivie de la rédaction de l'histoire de la Province Sainte Famille (<i>Recommandation n°21</i>).	Organisation préliminaire et collecte des informations.	Collecte des informations et rédaction du brouillon.	Finalisation du document.
JURIDIQUE	24. Renforcement de la conscience en matière légale et juridique des procédures pénales canoniques. 25. Révision de toutes les conventions entre la Province et ses partenaires 26. Décret n°15 : « Que le Conseil Provincial accélère et achève le processus de doter nos	24. Renforcement de la conscience en matière légale et juridique des procédures pénales canoniques. 25. Révision de toutes les conventions entre la Province et ses partenaires 26. Décret n°15 : « Que le Conseil Provincial accélère et achève le processus de doter nos	Session de formation pour la Commission Juridique. Pologne, Conférence Episcopale et Pallotti- Presse, Kibeho. -Unification et approbation des Statuts par le Conseil Provincial - Démarrage du processus	Session de formation pour les autres confrères (dans une session prévue). 4 Paroisses : Ruhango, Kinoni, Rutshuru, Kabuga. Continuation du processus.	Une autre forme de conscientisation. Autres partenaires et évaluation triennale. Evaluation.



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CPF DU 01/05/2016

RESOLUTIONS PRISES PAR LE CA

Après l'analyse des rapports et échanges entre les membres du Conseil d'Administration et l'équipe du Centre Pallottin de Formation (CPF), le CA a adopté les résolutions suivantes :

Première résolution :

Le Conseil d'Administration approuve le rapport d'activités du Centre Pallottin de Formation et approuve avec amendements et avec réserve le rapport financier de l'exercice clôturé le 31/12/2016.

Deuxième résolution :

Le Conseil d'Administration demande au management du Centre Pallottin de Formation d'attendre toujours l'affectation du résultat annuel par le Conseil Provincial. (Le Directeur du CPF doit communiquer le résultat et le solde des comptes de trésorerie [Caisse et Banque] à l'Administration Provinciale avant le 15 Janvier de chaque année).

Troisième résolution :

Le Conseil d'Administration recommande à la Direction du Centre Pallottin de Formation de confectionner et de faire usage des outils de gestion énumérés dans le rapport du Conseil d'Administration et d'en créer d'autres selon les besoins.

Quatrième résolution :

Le Conseil d'administration adopte la structure organisationnelle schématisé par l'organigramme présenté dans le rapport du CA. Cet organigramme supprime le poste de l'économiste et adopte le système de comptable, qui est plus professionnel et qui est adapté à la configuration et aux activités du Centre. Le cahier de charges pour chaque poste sera précisé ultérieurement.

Cinquième résolution :

Le management du Centre doit mettre sur pied la grille des prix pour tous ces services et selon les catégories de clients ; et étudier dans les meilleurs délais la possibilité de créer un département VIP



Kigali, le 09 Mai 2017

Prot. N°: 083/SAC-SF/17

**Objet : Ratification des résolutions prises lors
de la Réunion du Conseil d'Administration
du Centre Pallottin de Formation, du 01 Mai à Keshero**

**Au Conseil d'Administration
du Centre Pallottin de Formation de Keshero et
à la Communauté Pallottine de Keshero-Cénaele**

Chers Confrères,


Pax Christi !

« Tout ce que chacun fait dans l'apostolat, il doit le faire comme membre de la communauté ; pour cela il doit toujours avoir présent à l'esprit l'apostolat de la Communauté, s'intéresser au travail de chacun, en donnant son appui, et être lui-même toujours prêt à assumer les tâches de la communauté. » (Loi SAC, n° 213).

Conformément à notre Loi SAC n°138, 142, 150 et 397, avec le consentement du Conseil Provincial dans sa session du 08 Mai 2017, **J'approuve et je demande que les résolutions prises lors de la Réunion du 01 Mai 2017 du Conseil d'Administration du Centre Pallottin de Formation de Keshero soient mis en application.** En annexe, vous trouverez ces résolutions.

Comptant sur votre bonne volonté et la détermination à faire avancer notre Province, je vous confie à Notre Mère Marie Reine des Apôtres et à Notre Fondateur, Saint Vincent Pallotti. Union de prière !

Venez et rebâtissons les murailles de Jérusalem
- *Nimuhaguruke twubake* - (Néh 2,17).


Diacre Jérôme NIYONGABO, SAC
Secrétaire Provincial




Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial

	Réalisation des activités prévues.	Intensification des activités et évaluation triennale.	Intensification des activités et évaluation triennale.
	Réalisation des activités prévues.	Animation missionnaire.	Lancement des projets d'aide aux familles des confrères en difficultés.
	Formation liturgique. -Achat des matériels requis.	Visite du Recteur Provincial au Secrétariat : Proposition du Règlement entre Secrétariats pour les Missions de la Pologne-Slovaquie et Secrétariat pour les Missions de la Province Sainte Famille.	-Etablissement des principes généraux, - visites des familles des confrères en difficultés.
communautés de la SAC d'une personnalité juridique en RDC. »	27. Fournir les moyens nécessaires pour le bon déroulement de nos célébrations liturgiques.	28. Reprendre la relation avec le Secrétariat pour les Missions en Pologne en équipement et objets liturgiques.	29. Décret n°3 PARTIE I : « En vue de l'acceptation et du respect mutuel, la Province Sainte Famille prend comme priorité : favoriser la connaissance mutuelle des membres dans leur diversité de cultures, d'âges et de caractères ; s'intéresser aux situations personnelles et
LITURGIE			DEUILS ET ASSISTANCE SOCIALE AUX FAMILLES DES CONFRÈRES

COMMISSION ECONOMIQUE	familiales des confrères ; et privilégier tout ce qui assure la conversion intérieure. »	30. Statut n°5 (salaires, pensions et assurance) : « que le Conseil Provincial pourvoit à ce que tous les confrères soient assurés et leur pension-vieillesse payée. Les salaires et les pensions des membres constituent les biens de la Province Sainte Famille.»	Etude de la faisabilité de ce que stipule ce Statut.	Mise en application du contenu de ce Statut.	Mise en application et l'évaluation triennale.
-----------------------	--	---	--	--	--

- Le Responsable de l'entreprise pour les projets de Kibeho doit aussi enlever le nom de 'Saint Vincent House' sur Kibeho et mettre 'Kibeho Pilgrimage Center, Ltd.'

7. Réunion du Conseil Provincial du 08/05/2017 à Gikondo

- Le Conseil Provincial a admis tous les séminaristes en stage annuel et il les a envoyés dans les instituts de Théologie suivants :
 - Anaclet MUJYANAMA, Théologat Saint Jean Paul II de Buhimba
 - Germain BOSENKO KAMARA, Théologat Saint Jean Paul II de Buhimba
 - Jérôme KULIMUSHI DEGEMBYA AKILI, Théologat Saint Jean Paul II de Buhimba
 - Patient KATEMBO KIOMA, à Côte d'Ivoire
 - Patient SAFARI POLEPOLE, à Côte d'Ivoire
 - Abel RUTAGANDA, à Côte d'Ivoire
 - Gaspard AYABAGABO, à Hekima University College à Nairobi
- Le Conseil Provincial a ratifié les résolutions du Conseil d'Administration du Centre Pallottin de Formation de Keshero prises lors de sa réunion du 01/05/2017. Ces résolutions sont les suivantes :

- Investir dans les éditions et dans le renouvellement des machines de Pallotti Presse.
- Donner le Mandat au Père Jules-Eusèbe Mutabaruka pour commencer la première phase du projet de construire l'école Saint Vincent Pallotti de Gikondo, mais en collaboration avec la Commission économique et le Curé de la Paroisse de Gikondo.

5. Réunion du Conseil Provincial du 10/03/2017 à Kabuga

- Le Conseil Provincial a décidé désormais de faire recours aux experts en matière économique et financière.
- Le Conseil provincial s'engage à investir le résultat de ses avoirs dans les projets de la Province.
- Harmonisation de l'habit pallottin : Le Conseil Provincial a décidé que tous les confrères portent les Soutanes blanches ou beige les jours des fêtes et solennités. Les Soutanes noires seront portées facultativement aux jours ordinaires.
- Le Conseil Provincial a pris la décision de faire la Première Consécration le 08 Septembre et dans des lieux déterminés par le Conseil Provincial.
- Le Secrétariat Provincial a proposé au Conseil Provincial de créer un autre site web approprié à notre Province. Le Conseil a demandé de bien étudier ce projet en y associant le Père Janvier GASORE comme conseiller technique.

6. Réunion du Conseil Provincial du 03/04/2017 à Gikondo

- le Conseil Provincial a décidé de hausser le taux de référence. Il a opté pour 15 \$ par jour pour chaque confrère de Consécration perpétuelle et 9 \$ par personne par jour pour les Maisons de formation. Les projets à part ou les investissements dépassant 10 000 USD n'entrent pas dans ce taux car ils sont approuvés à part par le Conseil Provincial.
- Concernant les projets, le Conseil Provincial a décidé d'acheter une parcelle à Keshero pour la plantation d'une forêt de bois.

LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL

1. Réunion du Conseil Provincial du 27 au 28/1/2017 à Gikondo

- **Les candidats pour les études à Rome:**
 - Père Téléphore NIYITEGEKA : à Centro San Pietro Favre – Gregoriana - Formation
 - Père Désiré RUVAMWABO : à Santa Croce - Liturgie.

- **La représentation Légale**

On doit avoir deux représentations au RWANDA et en RDC :

Pour le RWANDA :

- Père Eugène NIYONZIMA, Représentant Légal ;
- Père Narcisse MWISENEZA, Représentant Légal Suppléant ;
- Père Chrysante RWASA, 2ème Représentant.

Pour la RDC :

- Père Eugène NIYONZIMA, Représentant Légal en RDC ;
- Père Jean Népomucène NGIRABAKUNZI, Représentant Légal Suppléant en RDC ;
- Père Janvier GASORE, 2ème Représentant légal.

- **Autres Décisions:**

- Père TEGERA Wenceslas est nommé Confesseur des novices de Butare .

- Père Eric NIYIKIZA est nommé Chapelain au Sanctuaire Jésus Miséricordieux de Ruhango et sera remplacé par le Père Ignace MUGOBE BANUNI dans la Communauté Pallottine Saint Boniface de Karhale à Bukavu.

- Temps Fort du nouveau Gouvernement Provincial devrait se tenir du 07 au 11 mars 2017 à Kabuga. La participation : la direction provinciale (le conseil, le secrétaire et l'administrateur) pour la permanence ; les autres secrétaires seront invités. Le comité de préparation du Temps Fort : Père

Eugène NIYONZIMA, Père Narcisse MWISENEZA, Père Chrysante RWASA et Diacre Jérôme NIYONGABO.

- Chaque confrère qui désire aller en dehors du territoire de la Province doit adresser sa demande écrite au Recteur Provincial.
- Pécule : Le taux de change est de 800Frw/USD et de 810Frw/Euro.

2. Réunion du Conseil Provincial du 07/02/2017 à Keshero

Après avoir rencontré les confrères de la Communauté de Keshero, écouté et échangé sur leurs préoccupations ; voici les résolutions prises par le Conseil Provincial :

- Dans leur relation de service, l'Econome et le Recteur observeront strictement ce que prévoit notre Loi SAC aux n°s 153, 397 ;
- la séparation de deux cuisines ; celle du Centre Pallottin de Formation et celle de la Communauté ;
- La séparation de deux économats (Communauté et CPF) ; l'intendant assurera la gestion des biens de la Communauté sous la supervision du Recteur.
- Verser tous les salaires au compte de la Province. Le Recteur ou l'Econome de la Communauté retirera l'argent comme d'autres économes à l'Economat Provincial ;
- Le Directeur et l'économe du CPF utiliseront comme bureau les structures actuellement disponibles. Le prochain Conseil d'Administration du Centre Pallottin de Formation réorganisera tout le système de fonctionnement;
- Le Directeur et l'Econome, assistés par l'Administrateur Provincial, ouvriront, le plus tôt possible un compte bancaire à Goma pour le fonctionnement du Centre Pallottin de Formation. Ce compte ne dépassera pas 15.000 USD : 10.000 USD à la banque et 5.000 USD dans la Communauté.

Le reste sera toujours versé au compte de la Province à la BK à Gisenyi ;

- Sauf en cas de forces majeurs, tous les investissements au CPF doivent être planifiés avant et budgétisés.
- Vue la nécessité de la troisième personne dans la Communauté de Keshero, le Père Georges KOZUCH est nommé temporairement au Centre Pallottin de Formation

3. Réunion du Conseil Provincial du 08/03/2017 à Kabuga

- Le Conseil a approuvé la proposition de l'Evêque de Gikongoro de construire la Chapelle d'adoration sur le Carvaire.
- Concernant notre Communauté de Bruxelles, le Conseil Provincial a pris la décision de:
 - Renforcer la Communauté de Bruxelles, entreprendre les démarches pour créer celle de Namur et organiser la rencontre des confrères qui travaillent en Europe;
 - Autoriser le Père Théodore BAHISHA, Administrateur délégué de l'Aventureuse asbl, de poursuivre l'agenda de l'Assemblée Générale et se présenter comme candidat président de la même Association;
 - Faire remplacer les membres de l'Association Aventureuse qui ne font plus partie de notre Province;
 - Demander à la Communauté de Bruxelles de donner chaque année le rapport financier et le budget de la Communauté de Bruxelles.
- Le Conseil Provincial a décidé de commencer le Processus de mettre sur pied la Fondation Mgr Hoser pour la pastorale familiale après les diverses consultations.

4. Réunion du Conseil Provincial du 09/03/2017 à Kabuga

Le Conseil Provincial a décidé de :

- Créer une entreprise de gestion de nos oeuvres à Kibeho.